

DEC141576DR01

Décision portant nomination de Mme Isabelle FANGET aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR8250 intitulée Neurophotonique

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC133018DGDS portant création de l'unité mixte UMR8250 intitulée Neurophotonique et nommant Mme Valentina EMILIANI-SIRTORI en qualité de directrice ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 3 avril 2014 ;

Considérant que Mme **Isabelle FANGET** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Ile de France Ouest et Nord, du 19 au 21 juin, puis du 13 au 15 septembre 2006,

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme **Isabelle FANGET**, IE1C, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR8250 intitulée Neurophotonique à compter du 1^{er} janvier 2014.

Mme **Isabelle FANGET** exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.



Délégation Paris A

www.dr1.cnrs.fr

27, rue Paul Bert
94204 Ivry-sur-Seine Cedex

T. 01 49 60 40 40
F. 01 45 15 01 66

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme **Isabelle FANGET** est placée directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

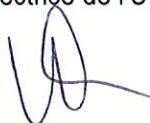
Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry sur Seine le

27 MAI 2014

Neurophotonics Laboratory
CNRS UMR8250
Université Paris Descartes
45, rue des Saints Pères
75270 Paris Cedex 06

La directrice de l'UMR8250



Valentina EMILIANI-SIRTORI

Visa de Alain MANGEOL, ^{Pour le Président du CNRS} délégué régional Paris A
_{et par délégation}

L'Adjointe au Délégué régional pour la
circonscription Paris A du CNRS



Anne-Françoise DUVAL

Visa de Frédéric DARDEL, président de l'Université René Descartes

